



## **Journaliste en danger (JED)**

Organisation non gouvernementale de défense et de promotion de la liberté de la presse

374, avenue de col. Mondjiba. Complexe Utexafrica- Galeries St Pierre

Kinshasa/Ngaliema . B.P. : 633 Kinshasa 1

Téléphone : +243 8136 37 037/99 96 353.

E-mail : [direction@jed-congo.org](mailto:direction@jed-congo.org)

Siteweb : [www.jed-afrique.org](http://www.jed-afrique.org)

République démocratique du Congo.

**Franck Ngyke :**

# **Le mystère**

Rapport d'enquête sur l'assassinat  
Du journaliste Franck Ngyke Kangundu  
et de son épouse Hélène Paka  
**(du 3 Novembre 2005 au 31 Janvier 2006)**

**A la mémoire de Franck Ngyke Kangundu  
et Hélène Paka  
et à celle de tous les journalistes congolais tués  
ou portés disparus  
afin que la justice des hommes rende  
paisible leur sommeil éternel.**

---

## Par devoir de vérité...

Cela se passe le 21 novembre 2005, dans le vol SN Bruxelles qui ramène le président de JED à Kinshasa venant de Bruxelles. Plus de quatre heures après le décollage, son voisin de devant, un congolais correctement habillé en un élégant safari bleu nuit qui laisse entrevoir un collier en or, se lève, le salue par son nom de famille de manière familière. Ensuite, tout de go, il dit : « *qu'est ce que JED va faire pour les enfants de Franck ?* ». Le président de JED, très embêté de parler de ce dossier sensible avec quelqu'un dont il ne se souvenait ni du nom, ni du visage, pousse juste un soupir d'impuissance.

Devinant peut-être l'embarras et la méfiance du président de JED, l'homme dit qu'ils ont été ensemble à la faculté de droit de l'Université de Kinshasa en 1984. Le détail ne suffit pas pour mettre en confiance. L'Homme ajoute qu'il était un grand ami de Franck et que ce dernier l'aurait appelé, quelques jours avant sa mort pour le taquiner de « *bouffer seul l'argent* ». Poussant un soupir, il ajoute : « *Franck a été tué parce qu'il a trahi* ». Ces mots retentissent dans la tête du président de JED qui, une fois de plus, refuse d'en savoir plus par méfiance. Il le regrettera amèrement plus tard. Avait-il le choix finalement face à celui qui jusqu'à ce jour reste un inconnu pour lui ? Franck a-t-il trahi comme le prétendait l'interlocuteur du vol de la compagnie belge ? Si oui, qui a-t-il trahi ?

Lors d'une conférence de presse co-animée, le 03 décembre 2005 au siège de la rédaction, par la Référence Plus et Journaliste en danger (JED) pour marquer les 30 jours écoulés depuis le double assassinat du journaliste Franck Ngyke et de son épouse Hélène Paka, dans l'assistance une main se lève et demande à poser une question au président de JED. L'homme se présente comme un animateur d'un syndicat des enseignants et déclare : « *En suivant le président de JED, j'ai l'impression que JED connaît des choses sur le meurtre du journaliste et de son épouse. Mais elle a peur de le dire. Qu'en pensez-vous ?* ». Réagissant presque instinctivement, à cette question posée par un homme dont on pouvait se demander ce qu'il était venu faire dans une conférence de presse, le président de JED répond : « *Monsieur, vous savez que la vérité tue. Elle tue non seulement celui qui la possède mais parfois aussi celui qui l'écoute. Mais, rassurez-vous, le jour où JED connaîtra la vérité, croyez moi, elle le dira haut et fort à la face du monde quel que soit le prix à payer* ».

Une semaine après, soit le 9 décembre 2005, JED rendait public son rapport annuel dont le fait le plus marquant a été justement l'assassinat du journaliste et son épouse en insistant sur la nécessité de la mise sur pieds de la Commission indépendante d'enquête promise par le gouvernement au travers du Vice-président Azarias Ruberwa, et dont plus personne ne semblait se souvenir. Dès le lendemain de ce rappel, un SMS anonyme a été envoyé aux membres de JED enjoignant à notre organisation de faire une déclaration publique, endéans 10 jours, pour annoncer la cessation de toutes nos activités.

Avec le recul, JED est en mesure d'affirmer aujourd'hui que derrière cette menace se cachait un message clair, celui de demander à JED de cesser de mettre son nez dans l'affaire Franck Ngyke Kangundu. En dépit de la menace suspendue sur l'organisation, JED croit fermement qu'en tant qu'organisation qui milite pour la liberté de la presse, l'assassinat d'un journaliste ne peut jamais être considéré comme un fait banal et devrait interpeller toute bonne conscience.

Près de trois mois après la mort du journaliste, ni sa famille, ni l'opinion publique n'étaient informées du déroulement des enquêtes ainsi que de la date du procès. Trois mois vont s'écouler depuis que le Vice-président

---

Ruberwa avait promis aux journalistes, venus crier leur ras-le-bol devant ses bureaux à Kinshasa, la mise sur pieds d'une Commission d'enquête mixte et indépendante, selon le vœu de la profession, pour faire toute la lumière sur ce que lui-même avait qualifié comme étant « *l'infranchissable* ».

Après avoir démarré l'enquête dans un cafouillage (les deux groupes des présumés assassins), la Police est devenue subitement muette. Mbtus et bouche cousue également pour le gouvernement où tout le monde donne l'impression de s'occuper de sa propre survie politique. Les journalistes eux-mêmes, après la révolte et l'émotion qui les avaient sortis dans les rues de la capitale, c'est l'indifférence et même la résignation qui semble avoir pris le dessus. L'affaire Franck n'est plus qu'un sujet de conversation autour d'un verre. Comme pour donner raison à ce « *parlementaire débout* » qui avait rejoint la « *Marche silencieuse* » du 7 novembre et qui pariait que dans dix jours plus aucun journaliste ne parlera de cette affaire. L'histoire lui a donné raison. L'assassinat de Franck et de sa femme n'est plus que l'affaire de la seule *Référence Plus* qui, en dernière page, continue à réclamer la vérité sur l'assassinat de son chef de rubrique et son épouse.

JED refuse de fermer les yeux sur ce double assassinat pour ne pas en devenir complice par le silence alors qu'elle est justement dédiée à la défense et à la promotion de la liberté de la presse. Dès le jour du meurtre, JED a clairement rejeté la thèse d'un crime pour vol sur base des faits recueillis sur le *modus operandi* des assassins. Dès cet instant, JED a entamé, dans la discrétion la plus totale, ses investigations pour connaître la vérité.

Pour cela, il a fallu écouter et interviewer des dizaines de gens dans le quartier, la famille particulièrement les enfants qui ont vécu en direct ces événements qui ne manqueront pas de les traumatiser, les amis dans la presse et ailleurs. JED a aussi plongé son nez dans la vie privée du journaliste et de son épouse par des témoignages indirects. Il a fallu aussi revisiter les productions journalistiques de Franck depuis l'année 2003. Ses articles ont été lus et relus pour en comprendre les non dits. Même les rumeurs les plus folles et les plus fantaisistes ont été enregistrées et passées à la critique. JED s'est lancée dans ce travail harassant et dangereux qui consiste à élucider un double meurtre dans le seul et unique souci de contribuer à l'éclatement de la vérité et par ricochet, à l'instauration, sur les bords du fleuve Congo, d'un Etat démocratique où la liberté d'expression ne sera plus seulement une rhétorique politique mais bien une réalité.

A un jet de pierre des premières élections voulues réellement libres et transparentes depuis presque deux générations, l'assassinat d'un journaliste est un feu qui menace l'édifice national. Couvrir ce feu de la cendre du silence et de l'indifférence, c'est préparer un volcan que personne ne pourra plus éteindre. Aucun journaliste, quelle que soit sa ligne éditoriale, ne peut se croire à l'abri d'un acte de vengeance ou même de désespoir de quelqu'un qui peut se payer les services de l'industrie du crime qui opère allégrement dans le pays. Ce qui est arrivé à Ngyke Kangundu peut arriver à n'importe quel journaliste congolais. La seule manière de s'en prémunir efficacement est d'exiger que toute la lumière soit faite. Pour JED, ce rapport constitue sa contribution à ce devoir de vérité qui incombe au pays tout entier. Gouvernement, journalistes et partenaires de la RDC en tête.

## 1. Du double meurtre au N° 87 de l'avenue Ngaliema



Franck Ngyke Kangundu



Hélène Paka

**D**ès que le premier coup de fil retentit pour annoncer à JED qu'un journaliste venait d'être tué dans la nuit, nos pensées s'en vont directement vers Jean-Marie Kanku, journaliste de l'ALERTE, paraissant à Kinshasa, enfermé depuis plus de cinq jours dans les bureaux de l'Administrateur général de l'ANR (Agence Nationale de Renseignements).

La veille, JED venait d'adresser à l'AG de l'ANR une vigoureuse lettre de protestation contre la séquestration de l'éditeur de l'ALERTE dont l'état de santé, selon des informations parvenues à JED, s'était sérieusement dégradé.

Alors que toute l'équipe d'enquête de JED se met en alerte pour en savoir plus, le deuxième coup de fil reçu quelques minutes après, se fait plus précis. Il s'agit plutôt de Franck Kangundu Kengy alias Ngyke, responsable de la rubrique politique au quotidien *La Référence Plus*, qui a été assassiné à son domicile ensemble avec son épouse Hélène Paka.

Le choc de cette nouvelle est tel qu'immédiatement l'équipe d'enquête de JED descend sur les lieux pour s'enquérir de ce coup dur porté contre un journaliste et partant, contre toute la presse. A l'arrivée, au N°87 de l'avenue Ngaliema, dans le quartier de Limete/Mombele, l'émotion et la consternation se lisent sur tous les visages de la foule accourue. De la parcelle prise d'assaut par des amis, des curieux et des voisins, des cris et des pleurs fusent, et traduisent la douleur indicible des enfants du coup rendu orphelins, des femmes et des membres de famille. Mais les deux corps de Franck et de Hélène ne sont pas visibles. Information prise, ils ont été enlevés vers 3H00 du matin par une Pick-up de la Police et conduits à la morgue de l'hôpital général de Kinshasa. Seuls sont visibles les deux impacts de

balles tirées dans le portail, des taches de sang sur le pavé et puis, un sentiment général de révolte face à l'ignoble.

Que s'est-il donc passé ici, dans cette nuit du 2 au 3 novembre 2005, dans ce quartier populaire de Limete/Mombele réputé comme étant l'un des plus chauds de la capitale. Les premiers témoignages recueillis rapportent que le double meurtre a eu lieu vers 1H00 du matin dans la nuit par des hommes armés habillés en civil. Certains témoignages prétendent que les assassins étaient cagoulés, d'autres disent que le journaliste et son épouse ont été tués quasiment à bout portant par des hommes embusqués qui se sont introduits dans leur résidence et, qu'un des enfants Djoudjou Kangundu (23 ans) a été aussi atteint par une balle et se trouvait en soins urgents dans un centre hospitalier. Ce rendez-vous avec la mort a eu lieu juste au moment où le couple revenait de la rédaction du quotidien *La Référence Plus* sur l'avenue Victoire à Kinshasa/Kasa-Vubu à bord de leur voiture une Mercedes 190 de couleur sombre. Ce n'était pas la première fois que Franck rentre à ces heures là. C'était son horaire habituel chaque fois qu'il était de « *marbre* » selon une terminologie de la profession.

Au total, rapporte-t-on, pas moins de quinze minutes se sont écoulées entre le moment où Grâce (le troisième enfant du journaliste) réveillée par les klaxons de la voiture familiale est venue ouvrir le portail à ses parents, et celui où les assaillants ont disparu dans la nuit noire après avoir tiré cinq coups de feu. D'abord dans le portail pour forcer l'entrée ; puis sur l'épouse Hélène Paka qui aurait eu le malheur de reconnaître l'un des assaillants : « *Na yo mpe* » (Toi aussi), aurait-elle lancé à l'endroit de l'un des indésirables visiteurs. Elle a alors été abattue d'un tir dans le dos au niveau du bassin. Ensuite le tir sur le fils aîné Djoudjou qui tentait de venir à l'aide à sa mère qui appelait au secours. Enfin le dernier tir en pleine poitrine sur le journaliste lui-même après de longues tractations au cours desquelles Franck a proposé la somme de 200 USD qu'il avait sur lui et même sa voiture, en échange de la vie sauve.

L'une des filles (Grâce) citée par son frère, déclare que celui qui avait l'arme braquée sur son père aurait rétorqué : « *Nous sommes venus pour te tuer* ». Pour sa part, le fils aîné a affirmé à JED, à plusieurs reprises, avoir vu, de l'annexe, un homme géant braquant son père et parlant d'une grosse voix. Il y avait de l'électricité dans la parcelle sauf à l'annexe. « *Je peux le reconnaître si je le vois* », affirme le fils. Mais cette confrontation n'a jamais eu lieu entre le fils et les présumés assassins. A la question de savoir si l'enquête policière l'avait formellement invité à identifier les présumés assassins, il a répondu par la négative. Il admet simplement que la police l'avait entendu sur ce qu'il avait vu ce jour-là.

Papitcho, le cousin, qui a aussi sauté le mur, court vers le premier poste de police pour chercher du secours. On lui aurait rétorqué qu'il n'y avait pas assez de policiers pour intervenir et qu'en plus, le téléphone du poste de police, n'avait pas de crédit pour donner l'alerte. Le cousin va aller jusqu'au poste de Police de Kinshasa/Ngaba. A défaut d'intervenir, ce poste aurait donné l'alerte en direction des équipes nocturnes de patrouille motorisée.

C'est plus de deux heures après que la police est arrivée sur le lieu du drame vers 3H00 du matin à bord d'une Pick-up de la Police à double cabine. Il y avait au moins 10 policiers dans le car. Celui qui semblait être le chef de l'équipe est descendu et a brièvement demandé ce qui s'était passé. Après avoir constaté le décès du couple, il a appelé sur Motorola en disant qu'ils sont déjà morts. Les corps sont immédiatement conduits à la Morgue de l'Hôpital Général de Kinshasa à Kinshasa/Gombe. Papitcho et Francine Kangundu (deuxième enfant du journaliste) prennent aussi place dans la Pick-up de la Police jusqu'à l'hôpital général. La Police va reconduire les enfants à la maison aux environs de 4H00 du matin.

Quand le jour se lève, ce 3 novembre 2005, la nouvelle de cet assassinat ignoble d'un journaliste et de son épouse se répand comme une traînée de poudre. Dans le quartier Mombele, la tension est à son comble et des échauffourées opposent quelques éléments de la Police à des jeunes du quartier en colère. Ces derniers reprochent à la Police de n'être jamais intervenus alors que des postes de police communément appelés contenaires se situent non loin de là. D'autres jeunes ont déclaré à JED qu'ils avaient remarqué des mouvements suspects des gens inconnus du quartier bien avant le retour à la maison du couple. Certains ont même dit qu'une voiture non autrement identifiée était en stationnement dans le quartier depuis plus ou moins 22 H00.

C'est en raison de cette vive tension et des réactions imprévisibles des jeunes du quartier Mombele qui menaçaient de s'en prendre aux officiels lors des funérailles que le lieu du deuil a été délocalisé vers la place YMCA dans le quartier populaire de Matonge à Kinshasa/Kalamu.

## 2. De la réprobation générale

**D**Ans les rues de Kinshasa, au sein de la profession, tout comme dans le microcosme politique et diplomatique, cet assassinat du journaliste et son épouse fait l'effet d'une bombe et soulève une réprobation générale. Dans « *Message de condoléance adressé à la famille Kangundu* » daté du 3 novembre 2005, signé de la main de M. Kudura Kasongo Muana Luaba, Porte-parole du Chef de l'Etat, et publié dans les médias dont le quotidien L'Avenir N° 2550 du samedi 5 novembre 2005, le porte-parole du chef de l'Etat écrit : « (...) *Tous les membres du service de presse présidentielle se joignent au Porte-parole du Chef de l'Etat pour condamner cet assassinat dont les auteurs et commanditaires visent à empêcher les journalistes de jouer leur rôle catalyseur dans la lutte contre la corruption et le changement de mentalités que Son Excellence Monsieur le Président de la République Joseph Kabila n'a pas cessé de préconiser. (...)* ». Pour des observateurs avertis, Kudura Kasongo, qui signe cette déclaration sur du papier à en-tête du Cabinet du Chef de l'Etat, n'exprime pas là un état d'âme personnel. Il sait de quoi il parle surtout qu'il est lui-même un ancien journaliste.

---

Pour sa part, le Ministre de la presse et Information et porte parole du gouvernement, M. Henri Mova Sakanyi, dans une déclaration reprise par l'AFP (Agence France Presse) le 4 novembre 2005, rassure que : « *Comme dans d'autres cas malheureux que l'on a vécu, l'Etat accomplira ses tâches sans coup férir pour mettre la main sur ces renégats* » avant de dénoncer « *le caractère barbare et sanguinaire* » de cet assassinat « *qui n'a pas l'air d'un crime crapuleux* ». Mova n'est pas qu'un politique. Il est aussi un littéraire qui connaît le sens et la charge des mots.

Bien avant ces déclarations des officiels, sur la base des premiers témoignages recueillis sur le lieu du crime, et face à des zones d'ombres qui entourent ce drame, JED a rendu public, le même jour, un communiqué de presse dans lequel l'organisation rejetait l'hypothèse d'un crime crapuleux (dont le mobile serait le vol) et a exigé, toutes affaires cessantes, la mise sur pieds d'une commission d'enquête mixte pour « *retrouver les auteurs, les commanditaires et le mobile de cet ignoble assassinat d'autant plus que les assaillants auraient clairement indiqué qu'il étaient envoyés pour tuer le journaliste* ».

C'est aussi à l'initiative de JED que les organisations des professionnels des médias se sont réunies, le 3 novembre 2005 dans l'après-midi, au siège de l'OMEC (Observatoire des Médias Congolais) pour exprimer leur révolte et leurs inquiétudes quant à la sécurité des journalistes à l'approche des élections. A l'issue de cette rencontre, les organisations professionnelles ont décidé d'organiser, lundi 7 novembre 2005, une « *Marche silencieuse* » pour réaffirmer le caractère sacré de la vie et exiger du gouvernement la mise sur pieds d'une commission d'enquête indépendante mixte.

Parmi les réactions indignées, on note également l'audience accordée à un groupe des représentants de l'UNPC, de l'OMEC, de JED et de *La Référence Plus*, le 4 novembre 2005, Plus par l'Ambassadeur Carlo de Filipi, chef de la Délégation Européenne. Un tour d'horizon a été fait autour du double assassinat et des questions sécuritaires pour les journalistes oeuvrant en RD Congo à l'approche des élections. Dans une lettre adressée, le même jour, à M. William Lacy Swing, chef de la Monuc (Mission des Nations Unies au Congo) et du CIAT (Comité International d'Accompagnement de la Transition), les professionnels congolais demandaient à la communauté internationale de prendre en compte les questions de sécurité des journalistes pendant cette période électorale.

Après l'entrevue à la Commission Européenne, la délégation a été reçue par le gouverneur de la ville de Kinshasa, M. Jean Kimbunda alors qu'il présidait une réunion du Comité de sécurité de la capitale au menu duquel se trouvait justement la question du double assassinat du journaliste et de son épouse. Au nom de la profession, le secrétaire général de l'UNPC a informé le gouverneur de l'organisation de la Marche silencieuse projetée par les journalistes. Cette marche devait partir de la Gare centrale à Kinshasa/Gombe jusqu'au bureau du vice président Azarias Ruberwa. Mais à la demande de M. Jean Kimbunda, la marche a



été délocalisée au motif qu'à la même heure et sur le même itinéraire, l'UDPS (Union pour la Démocratie et le Progrès Social, parti d'opposition) aurait prévu aussi une marche de protestation pour exiger l'accélération du processus électoral.

Après plusieurs tractations, il fut retenu que la marche des professionnels des médias partirait de la place YMCA à Matonge jusqu'au bureau du Vice-président de la République. En effet, au cours de cette audience, Jean Kimbunda a dit que le gouvernement a mis une prime de 5 mille dollars US à gagner par toute personne qui mettrait la main sur les assassins du journaliste. En plus, le gouvernement prenait en charge tous les frais des obsèques du journaliste. Une somme de 6 mille dollars a été remise plus tard à M. Ipakala et la famille du journaliste pour les obsèques.



**7 novembre 2005. Azarias Ruberwa reçoit une délégation des organisations du secteur des médias avant de s'adresser directement aux journalistes amassés devant son bureau. (PHOTOS DROITS RESERVES)**

Comme prévu, lundi 7 novembre 2005, les professionnels des médias, rejoints en cela par des organisations de la société civile et des hommes politiques, ont participé massivement à une longue « Marche silencieuse » qui a réunie, selon des sources, entre mille et deux mille personnes. De la place YMCA à Kalamu/Matonge au bureau à Kinshasa/Gombe du vice-président de la République en charge des questions politiques, défense et sécurité, M. Azarias Ruberwa, les professionnels des médias ont exprimé le vœux de voir le gouvernement mettre sur pieds une commission d'enquête indépendante afin de faire toute la lumière sur ce double meurtre. Recevant une délégation des professionnels des Médias, M. Ruberwa s'est dit très touché par ce crime « *qui a franchi l'infranchissable en s'attaquant au cœur du pouvoir... car les journalistes font partie du pouvoir (Sic)* ». Et il a promis, au nom du gouvernement, de répondre positivement à la demande des journalistes en instituant la commission d'enquête réclamée. Début février 2006, cette commission n'a toujours pas vu le jour. Trois mois après, la consternation et la révolte qui avaient suivie ce double meurtre cèdent, petit à petit, le pas à l'oubli et à l'indifférence. Aucune communication officielle sur ce double assassinat.

Le 8 novembre 2005, le couple a été inhumé, comme promis aux frais du gouvernement qui aurait déboursé 6 mille dollars américains, avec des honneurs: chapelle ardente gigantesque dans un lieu public (YMCA au quartier populaire de Matonge à Kinshasa/Kalamu à un jet de pierre de la Rédaction de la Référence Plus), derniers hommages de quelques officiels (le vice-président Ruberwa, le président de l'Assemblée nationale Olivier Kamitatu, ministres et vice-ministres, députés et sénateurs, notabilités et Stars congolaises, cortège motorisé de la police, cimetière de la Gombe, etc. De mémoire de journaliste, aucun professionnel des médias décédé n'a eu autant d'honneur.

### 3. De vrais et faux présumés assassins

**A** lors que le couple Ngyke n'était pas encore mis en terre, les divers services de sécurité, dopés certainement par la prime de 5 mille dollars promise par le gouvernement à quiconque retrouverait les criminels, ont mis la main sur deux groupes de présumés assassins. Le premier groupe composé de deux jeunes gens (Bienvenu Mayala et Mwanda Badila) a été appréhendé, le dimanche 6 novembre 2005 à Kinshasa/Lemba, par un officier de l'ex-DEMIAP (Renseignements militaires). Des médias sont invité, comme d'habitude, à venir voir les présumés assassins. Des reporters photographes sont même autorisés à filmer des séances de torture des deux jeunes gens. Liés comme du bétail, ils portent des traces des sévices dont certaines ressemblent à des séances de repassage au feu. Le maître de cet exploit raconte qu'il les a surpris au moment où ils se disputaient pour se partager la « prime » de leur forfait.



6 novembre 2005. Le calvaire des « faux présumés assassins » : Bienvenu Mayala et Mwanda Badila. L'auteur de ces tortures a été inculpé d'escroquerie seulement (PHOTOS DROITS RESERVES).

Le second groupe composé de trois militaires (sous-lieutenant Awatimbine Didier, Adjudant Munongo Muyika et sous-lieutenant Mugande Kimbao) a été présenté au public le 21 novembre 2005 par la Police au siège des Services Spéciaux de la Police Nationale Congolaise à Kin-Mazière à Kinshasa/Gombe. Contrairement à la cérémonie du 6 novembre, celle-ci se déroule devant le N° 1 de la PNC, le général Daniel Katsuva. Surprise, la police avoue que le premier groupe a été « abusivement arrêté » par un militaire « chasseur de prime ». Pour la Police nationale congolaise, les

deux premiers présumés meurtriers n'ont rien à voir avec l'assassinat du journaliste et de sa femme. La Police présente aussi l'auteur de leur arrestation suivie de tortures. Ce dernier a été mis aux arrêts pour « *escroquerie* ».



***En avant plan***

*Le deuxième groupe des vrais présumés assassins : les sous-lieutenants Didier Awatimbine et Mungande Kimbao ainsi que l'adjutant Munongo Muyika. (PHOTOS JED)*

Lors de l'exhibition au public du groupe de trois présumés vrais assassins, la Police, après reconstitution de la scène au domicile du couple assassiné, a conclu à un meurtre dont le mobile était le vol. Et parlant des circonstances ayant conduit à la capture des présumés assassins, la Police a indiqué avoir été guidé par deux appels téléphoniques effectués à partir du portable du journaliste par les présumés assassins quelques trente minutes après le forfait et vers 7H00 du matin. Si la Police a indiqué que le destinataire du premier appel a été arrêté, elle n'a rien indiquée concernant l'appel de 7H00 le matin.

Le soir du 21 novembre 2005, la Télévision publique rend compte de la cérémonie de présentation des présumés vrais assassins. Dans son reportage, Junior Pwati Makwena, journaliste à la RTNC, mais aussi permanent au cabinet du Ministre de l'Intérieur, M. Théophile Bemba Fundu qui fut aussi très proche du journaliste Franck Ngyke Kangundu, commente abondamment cette thèse officielle et conclue à un crime crapuleux. Cependant, dans la profession, cette thèse paraît trop simpliste et ne résiste à aucune analyse sérieuse. Non seulement parce que personne ne veut croire qu'un crime aussi odieux ait été perpétré rien que pour voler deux téléphones portables, mais aussi parce que d'importantes zones d'ombres subsistent dans l'enquête policière.

Le 3 décembre 2005, soit un mois après, André Ipakala Abeiye Mobiko, Editeur-Directeur du quotidien *La Référence Plus*, a organisé au siège de son journal une conférence de presse co-animée avec le président de JED. Soulevant une série d'interrogations, Ipakala a également rejeté la thèse officielle du crime pour vol qui aurait dégénéré. Depuis, dans chaque édition de *La Référence Plus*, la rédaction exige que la vérité sur la mort de son chef de la rubrique politique soit connue.

---

Quant aux enfants Kangundu, ils ont indiqué à JED avoir été convoqués à l’Auditorat militaire courant janvier 2006 par un magistrat militaire qui a la charge du dossier. Il a entendu les membres de la famille sur ce qu’ils avaient vu ou ce qu’ils savaient de ce double meurtre. Ils auraient aussi décortiqué une liste des numéros d’appel effectués à partir du téléphone du journaliste le jour du meurtre et après.

#### 4. On l'appelait « Maréchal »

Qui est Franck Ngyke Kangundu ? Originaire de la province de Bandundu, Franck, de son vrai nom François Kangundu Kengy, a fêté ses 52 ans le 28 juin 2005. Né à Kinzambi, il a fait ses études primaires et secondaires dans la ville de Kikwit, province de Bandundu avant d'aller suivre des études universitaires dans la province du Katanga (à l'époque province du Shaba) à l'Université de Lubumbashi communément appelée « Kasapa ». Lorsqu'il obtient, en 1981, sa licence en lettres françaises couplée d'une agrégation en enseignement moyen du degré supérieur, il retourne à Kinshasa où il commence sa carrière comme Assistant de recherche à l'ISC (Institut Supérieur de Commerce) à Kinshasa/Gombe. De 1985 à 1988, Franck enseigne le français au lycée Motema Mpiko à Kinshasa/Kasa-Vubu après avoir presté à l'Institut Diyalanda et au complexe Sœur Anuarite. Ses collègues et élèves de l'époque retiennent de lui qu'il était un très bon professeur de Français.

Tenté par le journalisme, Franck passe avec succès, en 1988, un test de recrutement à l'Agence Zaïroise de Presse (AZAP, Agence officielle actuellement dénommée ACP) et y est engagé comme journaliste. Il y restera jusqu'en 1993. Lorsque le vent de la démocratisation souffle sur le Zaïre de Mobutu dans les années 1990 et que vint la Conférence nationale deux années plus tard, Franck, à l'instar de la plupart des journalistes de l'agence officielle de presse, prête sa plume à *La Référence Plus*, un Magazine qui deviendra plus tard quotidien, créé par André Ipakala Abeiye Mobiko et animé par de jeunes journalistes venus, pour la plupart, de la seule école du journalisme en RDC l'ISTI (Institut des Sciences et Techniques de l'Information). En 1993, Franck a quasiment déjà pris ses distances avec l'ex-AZAP qui n'est plus que l'ombre d'elle-même et dont les journalistes sont soumis à une « diète » noire.

Si « Maréchal » n'a jamais eu de problèmes particuliers dans sa profession, exceptées quelques querelles byzantines avec un ou deux confrères jouant aux « attachés de presse » de quelques personnalités pour un papier osé ou une contradiction. Un de ses enfants a rapporté à JED qu'il avait été interpellé, par le passé, à l'ANR (Agence Nationale de Renseignements). JED n'a pas pu établir quand et pour quel motif. Franck a plutôt connu un coup dur dans sa vie privée. En effet, en 2002, il perd sa première épouse, la mère de ses cinq enfants (Djoudjou, Francine, Gracia, Olive et Landrine). L'homme, malgré son gabarit d'athlète, est inconsolable jusqu'au jour où il rencontre celle qui l'a accompagné dans son destin tragique, Hélène Paka. Cette dernière est divorcée au moment où commence son idylle avec le journaliste. De son premier mariage avec un certain M. Kadima, qui aurait travaillé par le passé pour Scibe Zaïre (la Société holding de la famille des Bemba), elle avait eu deux enfants. Une séparation presque à l'amiable puisque des proches de la famille rapportent que Hélène continuait à voir

ses deux enfants issus de son premier lit qui vivaient avec leur père et que Franck considérait comme les siens aussi.

A *La Référence Plus*, Franck s'intéresse particulièrement à la rubrique politique qui ne manque pas d'intérêt après la libéralisation politique décidée, le 24 avril 1990, par le Maréchal Mobutu. Alors que son journal fonde sa popularité sur un ton frondeur par rapport au régime affaibli de Mobutu, Franck couvre régulièrement les activités de l'ex-Parti-Etat, le MPR (Mouvement Populaire de la Révolution) devenu «MPR- Fait privé » dont l'un de ses amis d'université, Baudouin Banza Mukalayi, est le 1<sup>er</sup> Vice-président après le Maréchal. Fin blagueur, Franck imitait à la perfection la voix de Mobutu au point que ses amis dans la profession l'appelaient affectueusement « *Maréchal* ».

Mais ses amitiés avec Banza ne l'empêchent pas de fréquenter la 12<sup>ème</sup> rue (nom donné pour désigner l'opposition radicale incarnée par la plate forme USORAL - Union Sacrée de l'Opposition Radicale et Alliée) dont M. Théophile Mbemba, actuel Ministre de l'intérieur, fut l'un des ténors à l'époque.

Tous les témoignages recueillis indiquent que Théophile Mbemba était très proche du journaliste depuis l'époque de son engagement politique dans l'USORAL. Un des amis du journaliste mentionne qu' en 1997, quelques jours après la chute de Mobutu et la prestation de serment de Laurent Désiré Kabila en qualité de chef de l'Etat, « le *prof* » a annoncé, presque en primeur, au journaliste qu'il a été contacté par le nouveau pouvoir et qu'il a donné son accord de principe. Et quand Théophile Mbemba Fundu fut effectivement nommé gouverneur de la ville de Kinshasa, Franck devient une sorte de conseiller occulte en communication du premier gouverneur de la capitale congolaise d'après Mobutu.

## **5. Une plume au service des individus**

Le 12 mars 2001, Mbemba Fundu devient le premier directeur de cabinet du président Joseph Kabila qui venait lui-même de succéder à son père assassiné le 16 janvier de la même année. Le journaliste va poursuivre son travail informel de conseiller occulte en communication, une pratique courante dans la presse congolaise pour faire face à la modicité des rémunérations dans le secteur des médias. Dans la profession, on rapporte que c'est Mbemba Fundu qui aurait permis au journaliste de s'acheter sa première voiture, une *Toyota Starlet* de couleur rouge dont Franck était très fier. Ces liens n'étaient pas gratuits. Les archives de *La Référence Plus* indiquent que tous les articles sur les faits et gestes du « *gouverneur de la ville* », du « *directeur de cabinet du chef de l'Etat* », du « *ministre de l'intérieur* » et même du « *leader du parti présidentiel dans la province de Bandundu* », sont signés par Franck Ngyke, de son nom ou des initiales « *KGD* ». Le journaliste, non seulement

---

assure parfaitement le marketing politique de son « *ami et grand frère* », mais n'hésite pas à s'attaquer à ses adversaires politiques. Ainsi par exemple, quand la rumeur kinoise parlait d'un probable limogeage du *prof*, des articles ne manquaient pas pour fustiger « *l'entourage katangais qui cherche à isoler le chef de l'Etat et à le priver d'une expertise et d'un leadership dans la province de Bandundu* ».

Et quand le parti présidentiel, PPRD, menace de sombrer dans la léthargie, c'est à l'ancien ministre de la Presse et Information, M. Vital Kamerhe, à qui on peut tout reprocher sauf sa capacité à communiquer, à mobiliser et à haranguer les foules qui faisait fortement défaut jusque-là, qu'est confiée la direction du parti. Avec lui, une dame qui a fourbi ses armes dans la société civile pour la cause de la femme et dans la machine de l'USORAL : Marie-Ange Lukiana, née Mufwankol. Mariée à un professeur d'université, M. Lukiana, elle devient secrétaire général Adjoint du PPRD après avoir été ministre du Travail dans le gouvernement de Kabila père et chef d'un département au PPRD à sa création. Au cabinet du Ministère du travail, Franck joue également au conseiller en communication de la Ministre. Une fois au PPRD, le journaliste est de tous les voyages de celle qu'il appelle respectueusement « *La Maman* ». Dans l'intervalle, Franck se fait rare à la rédaction de *La Référence Plus*. Ses absences répétées lui valent de temps en temps quelques réprimandes de son éditeur, mais, rien n'y fait. En plongeant dans les archives de *La Référence Plus*, JED a pu constater que Franck, tout chef de la rubrique politique, écrivait essentiellement sur deux personnes : le Ministre Théophile Mbemba et Mme Marie-Ange Lukiana.

Originaire de Bandundu comme le journaliste, Mme Lukiana et Franck se connaissent de longue date selon plusieurs témoignages. Ils seraient venus du même quartier à Kikwit. Les deux familles se connaissent. Il est même rapporté que Franck était ami à un grand frère de la nouvelle secrétaire générale adjoint du parti présidentiel. En Afrique, ces liens comptent, surtout en politique. Sans doute dans l'impossibilité de servir deux maîtres à la fois, Franck, à en croire certains témoignages, se détache de plus en plus de Théophile Mbemba et se rapproche d'avantage de la nouvelle SG adjoint du parti présidentiel. Le journaliste met son talent de journaliste et ses relations dans le monde de la presse à la disposition de la nouvelle numéro trois du parti présidentiel.

Le journaliste est aux côtés de « *la Maman* » pour implanter ou redynamiser le parti présidentiel surtout dans le Bas-Congo et le Bandundu. Il gère l'image de celle-ci dans l'opinion au travers des médias. Dans *La Référence Plus*, tous les faits et gestes de la secrétaire générale adjoint du PPRD sont relayés, parfois sous forme de message payant ou d'information. Celle qui n'était qu'une militante du *gender* dans la société civile prend, au fil des jours, une carrure politique, surtout dans sa province de Bandundu. Ce qui est, loin s'en faut, pour plaire à tout le monde, au moment où des observateurs notent une guerre larvée de leadership au Bandundu, au sein du PPRD.

---

A l'image de tous les partis présidentiels en Afrique, les hommes forts ne sont pas toujours ceux qui ont une fonction visible. La province de Bandundu, c'est aussi celle de Mbemba Fundu, devenu, entretemps, Ministre de l'Intérieur. En bientôt 10 ans de pouvoir sans interruption dans la cour des Kabila, père et fils, il en connaît, certes, les méandres et les enjeux surtout par ces temps d'élections.

Des indiscretions dans les milieux des originaires de la province de Bandundu rapportent que c'est Mbemba Fundu qui aurait joué de son poids politique pour offrir un espace de premier plan dans le parti présidentiel à Lukiana et même à l'ancien gouverneur de la ville de Kinshasa, M. Jean Kimbunda, originaire de la même province de Bandundu. Pourtant, les relations entre le Ministre de l'Intérieur et le gouverneur de la ville de Kinshasa vont vite se détériorer. Répondant à une interpellation, fin octobre - début novembre 2005, au Parlement sur l'insécurité grandissante dans la ville de Kinshasa, le Ministre Mbemba Fundu n'aurait pas hésité de charger le gouverneur de la ville : « *si cela ne dépendait que de moi, il y a longtemps que les choses auraient changé à la tête de la ville* ». Kimbunda a, effectivement, perdu son poste de gouverneur quelques jours après alors que Mbemba Fundu, donné pour partant, a été reconduit au Ministère de l'Intérieur.

Entretemps, Mme Lukiana et l'ancien gouverneur de la ville de Kinshasa ont formé un nouveau duo qui a multiplié des descentes au nom du PPRD dans la province du Bandundu qui, après celle du Katanga, a l'ambition d'être le principal fief du parti présidentiel. Plus d'une fois, le président de la République, Joseph Kabila n'a pas hésité de se rendre dans le Bandundu au volant d'une 4 x 4 en dépit d'une route délabrée depuis de longues années.

Un des meilleurs amis de Franck rapporte à JED cette anecdote qu'à partir du mois d' Octobre 2005, alors que tout semblait normal entre le journaliste et Mme Lukiana, Franck constate que la « *Maman* » a effectué un des ses voyages dans le cadre du parti sans lui. Une première fois. Une deuxième fois, Franck l'apprend par un cameraman d'une chaîne privée. Il décide de poser la question à la « *Maman* ». Cette dernière aurait invoqué, au téléphone, l'étroitesse de l'avion loué. Le cameraman prend, tout de même, place à bord de l'avion qui amène Marie-Ange Lukiana et Jean Kimbunda dans le Bandundu.



## 6. Ses dernières 48 heures

Selon la même source, Ngyke semblait malheureux de ne plus être dans les bonnes grâces de la « *Maman* ». Jusqu'à ce jour du 1<sup>er</sup> novembre 2005, quand assis à un garage près de l'hôpital Yolo Médical où il fait faire un entretien de routine de sa voiture, il reçoit un appel téléphonique attribué à Mme Marie-Ange Lukiana. Celle-ci lui aurait demandé de convoquer chez elle, mercredi 2 novembre 2005 au matin, M. Mavungu, Administrateur Délégué Général de la Sucrière de Kwilu Ngongo (Une société de production du sucre basée à Kwilu-Ngongo dans la Province du Bas-Congo). Ce dernier qui a une résidence à Kinshasa/Limete aurait demandé, à Franck, depuis un temps de l'aider à rencontrer Madame la Secrétaire générale adjoint du PPRD. Pour quel motif ? A cette question notre source, citant le journaliste, répond que l'ADG avait besoin d'un soutien de la « *Maman* » au moment où une équipe d'auditeurs étaient en mission à la Sucrière de Kwilu-Ngongo.

A L'annonce de cette « *mission* », des témoins affirment que le journaliste a jubilé car l'ADG de la Sucrière de Kwilu Ngongo lui aurait promis un cadeau s'il lui obtenait un rendez-vous auprès de Mme Lukiana. Par le passé, Mme Lukiana et le journaliste auraient effectué des visites de cette société à Kwilu Ngongo. En plus, Hélène l'épouse du journaliste serait parente à l'épouse de l'ADG Mavungu. Au moment du deuil du journaliste et de son épouse, JED avait eu vent d'une rumeur selon laquelle Franck aurait dénoncé des mégestions à la Sucrière de Kwilu Ngongo. Ce papier aurait coûté leurs postes à certains agents. JED a plongé son nez dans les archives du quotidien sans trouver la moindre trace de cet article. Même les collègues ne se souvenaient pas de pareil article dans leur journal.

Le mercredi 2 novembre vers 8H00, Franck qu'accompagnent son épouse Hélène, son fils Djoudjou et Papitcho (un neveu au journaliste) se rendent, à bord de leur voiture, chez l'ADG de la Sucrière de Kwilu-Ngongo à la 12<sup>ème</sup> rue à Limete, juste à côté de la résidence du Secrétaire général du Palu, M. Antoine Gizenga. Il était prévu qu'ils se rendraient chez les Lukiana à bord de la Jeep de l'ADG. Arrivés sur place, l'ADG a semblé être contrarié de voir autant de monde dans la voiture. Il décide finalement de se rendre au rendez-vous à bord de la voiture du journaliste et remet l'argent de transport aux enfants pour qu'ils les suivent en taxi. Hélène prend place à bord de la voiture avec son mari et l'ADG. Elle descend au niveau de la 1<sup>ère</sup> Rue à Limete pour se rendre à un deuil.

Au moment où le fils et le neveu arrivent sur l'avenue ex- du 24 novembre à Kinshasa/Lingwala, Djoudjou reçoit un appel de son père (Franck) qui lui demande de retourner à la maison car « *la Maman* » n'était pas à sa résidence à Kinshasa/Gombe sur avenue des cliniques. Les enfants font demi tour jusqu'à la place « Victoire » et là, faute d'argent suffisant pour le taxi, ils décident de prendre

---

un bus pour Lemba. L'idée était de descendre à Lemba et pouvoir rejoindre à pieds la maison au quartier Mombele.

Arrivés au niveau de la première porte d'entrée de la concession de la FIKIN (Foire Internationale de Kinshasa) à Lemba, les enfants aperçoivent leur père à bord de sa voiture, cherchant à s'installer sur une terrasse (Café) en face. Ils descendent du bus et le rejoignent à la terrasse. Les enfants rapportent que le journaliste semblait « inquiet et troublé ». Il leur a dit ne pas comprendre ce qui lui arrivait ce jour là car apparemment Mme Lukiana était à la maison mais n'a pas voulu les recevoir alors que c'est elle-même qui avait fixé ce rendez-vous. Ces inquiétudes sont renforcées par le fait qu'à l'arrivée chez Lukiana, toutes les voitures étaient bel et bien en place et aucun signe n'indiquait qu'une autre voiture était venue chercher la secrétaire générale adjoint du PPRD. Selon le témoignage, c'est le prof Lukiana qui aurait annoncé aux visiteurs que Madame était sortie.

Sur ce rendez-vous manqué avec « *la Maman* », des sources, citant l'ADG de Kwilu Ngongo, indiquent que des témoins de voisinage à Limete ont fait état d'une voiture qui aurait suivi le journaliste lorsqu'il est arrivé chercher l'ADG pour le rendez-vous. La voiture a dépassé la résidence de M. Mavungu et est allée stationner plus bas. Lorsque le journaliste sort avec l'ADG, la même voiture les aurait suivi, à l'aller comme au retour. Sur la route du retour du rendez-vous manqué, selon les mêmes témoignages, Franck aurait été agité au point où, à l'arrivée au domicile Mavungu, ce dernier lui aurait proposé de garer sa voiture là et d'aller avec lui à Kwilu-Ngongo pour une ou deux semaines. Le journaliste aurait accepté l'invitation avant de se ressaisir au motif qu'il devait aller chercher sa femme. JED n'a pas pu rencontrer l'ADG Mavungu pour confirmer ce témoignage.

Vers 16H00, alors qu'il s'apprêtait à passer à table, le journaliste reçoit un appel de Maître Liyolo Limbe Mpuanga, artiste congolais de renommée internationale. Ce dernier l'invite à le rencontrer à l'Académie des Beaux Arts à Kinshasa/Gombe où il est professeur après en avoir été Directeur Général. Franck et Liyolo se connaissent de longue date. Un ami du journaliste a rapporté à JED que lors d'un de ses voyages en Europe, Maître Liyolo avait ramené une belle chemise au journaliste qui l'a enfilé le 15 octobre 2005 à la fête de l'anniversaire de Hélène. Il en était visiblement fier et en a parlé aux amis présents à la fête.

Le journaliste, conduit par son fils aîné, arrive, à 17H00, à l'Académie des Beaux Arts où il trouve Me Liyolo dans l'un des jardins de cette école des arts. Le fils, dont la voiture était juste à côté des jardins, les entendait parler. Selon l'enfant qui a suivi la scène, Me Liyolo aurait remis des documents au journaliste et pendant qu'ils parlaient, le journaliste prenait des notes. Après l'entretien qui a duré près de 45 minutes, Franck retourne dans la voiture et d'un air dépité, dit à son fils qu'il ne comprenait pas comment Me Liyolo lui remet des documents sur des détournements de fonds pour publication alors même qu'il sait qu'il ne peut pas le faire car il travaille avec ces gens là et en plus, il ne lui a rien donné.

En cours de route, le père dit au fils que Me Liyolo lui a dit qu'à maintes reprises, il a été attaqué à domicile par des militaires armés. Le journaliste lui a proposé de prendre des policiers à la maison pour sa sécurité. Liyolo a rejeté cette idée au motif que cela donnerait l'impression qu'il a beaucoup d'argent et lui attirerait encore plus d'ennuis.

C'est pour en savoir plus, sur la nature et le contenu desdits documents, que JED décide de rencontrer Me Liyolo. Le 23 janvier 2006 à 12 H00, JED parvient à joindre au téléphone Me Liyolo qui, volontiers et sans poser de questions sur l'objet de la rencontre, accepte un rendez-vous dans deux heures à l'Académie des Beaux Arts où il est professeur. A 14H00, le président de JED qu'accompagne un de ses collaborateurs, arrive au lieu du Rendez-vous. Maître Liyolo arrive une trentaine de minutes après. Si JED connaissait Me Liyolo qui n'est pas homme à présenter à Kinshasa de par sa notoriété d'artiste, ce dernier ne connaissait pas physiquement ses interlocuteurs. Le président de JED s'approche et se présente. Il a droit à une chaleureuse main de l'artiste.

La discussion a lieu dans le musée sur de jolies chaises exposées à la vente. Après les présentations d'usage et l'introduction sur l'objet de la visite, JED dit à Me Liyolo avoir appris qu'il était très lié au journaliste Franck Kangundu, et qu'il l'aurait rencontré le 2 novembre 2005 à l'Académie même et lui aurait remis des documents à publier.

Calmement, Me Liyolo explique à JED qu'il connaissait Franck de longue date et que chaque fois qu'il offrait une réception à la maison, le journaliste était placé parmi ses invités VIP. Il ajoute qu'il n'avait jamais, par contre, été chez le journaliste. Répondant à la question sur la remise des documents à publier, Me Liyolo relate les détails de leur rendez-vous du 2 novembre :

*« Effectivement, j'ai appelé Franck ce jour-là parce que je voulais qu'il parle du voyage que j'allais effectuer à Bruxelles à l'invitation du Ministère Belge de la Coopération. Ponctuel, il est arrivé à 17H00 comme convenu. Il m'a trouvé dans les jardins avec deux autres journalistes dames de la RTGA et de DIGITAL Congo TV. J'ai fait les présentations et, en blaguant comme d'habitude chaque fois que nous nous voyions, je lui ai dit de prendre ma chaise qui était encore toute chaude. Nous avons rigolé. J'ai demandé aux deux journalistes de nous laisser seuls. J'ai briffé Franck sur la réunion à laquelle j'étais invité à Bruxelles. Il a lu les termes de référence de la réunion. C'était tout. Je lui ai remis une photo passeport de moi et il m'a dit qu'il va à la rédaction et que demain l'article sera dans le journal. Et je me suis exclamé 'demain déjà' !*

A la question de savoir s'il avait remis des documents sur des détournements et des transferts d'argent du président de la République, toujours aussi impassible, Liyolo dit que ses discussions avec Franck tournaient toujours autour de la culture. Rien d'autres. *« Je suis un homme de culture. Je sais que nous artistes ne sommes rien sans*

*journalistes. Déjà quand j'étais en Europe, j'étais toujours dans les milieux des journalistes », a dit en substance Me Liyolo à JED.*

Et quand on lui apprend que selon certains témoignages, après l'assassinat du journaliste, Mme Lukiana aurait dit au fils du journaliste de ne jamais omettre de mentionner dans tous ses témoignages le détail des documents remis à son père par Me Liyolo, il répond : « *Si par l'absurde j'aurais remis des documents au journaliste, il aurait été logique qu'on le tua après publication de l'article. Or là, le journaliste a été tué avant la sortie du document, si document il y a eu* ».

JED poursuit la conversation au sujet des attaques des hommes armés dont l'artiste aurait été victime chez lui à la maison et au sujet duquel il aurait parlé à Franck ce jour-là. Me Liyolo répond : « *De toutes les façons Franck savait que j'ai été pillé à deux reprises sous Mobutu lors des pillages intervenus à Kinshasa et à l'entrée de l'AFDL, j'ai connu la même chose* ».

« *Mais dites nous Maître, ce jour-là, Franck vous a-t-il semblé inquiet ou bizarre par rapport à son tempérament habituel* », demande JED. « *Il était tout à fait normal et blagueur comme d'habitude* », indique tout de suite Me Liyolo.

« *Et comment avez-vous appris la mort d'un journaliste qui vous étiez tout de même proche ?* demande JED. « *Je l'ai appris par une radio le matin au petit déjeuner. J'avais pris l'information en cours. Après on est revenu sur l'information et j'ai dit à ma femme que Franck a été assassiné. Ma femme m'a dit quel Franck ? Et j'ai répondu : tu en connais combien qui son journaliste ?* », répond Me Liyolo.

De retour au bureau, JED a tenu à relire la dernière édition du journal *La Référence Plus* sur laquelle le journaliste a travaillé la nuit de son assassinat. Il s'agit de l'édition N°3521 qui a paru le 3 novembre 2005 avec à la Une ce titre : « *Des chiffres qui étonnent. RDC-Rwanda : des statistiques troublantes de la Banque Mondiale* ». Dans cet article signé « *LRP* » (La Référence Plus), le journal rapporte que « *le président rwandais se contenterait d'un salaire mensuel de 3.700 \$US, bien en deçà de ce que touchent ministres et PDG congolais* ». « *73% de congolais vivent actuellement en dessous d'un dollar par jour contre 51% de Rwandais* ». « *Alors que le Rwanda figure à la 139 ème place en matière d'investissements étrangers, la RDC rampe à la 155 ème place* ». « *Quatre ressortissants rwandais détiennent des postes hautement stratégiques dans les institutions multinationales (BAD, OMC, FMI et les Forces de l'Union Africaine au Darfour) contre aucun cadre congolais de la RDC* ». L'article est illustré des photos de Joseph Kabila et du président rwandais Paul Kagame. L'article indique comme source de cette information La Banque Mondiale et les services secrets américains.

Dans la même édition, se trouve un article signé Zakay Kum's intitulé : « *M.A. Lukiana et Jean Kimbunda enracinent le PPRD au Kwilu* ». Cet article de reportage avait déjà paru la veille. On y trouve aussi, en page 4, un article annoncé à la Une et signé « *KGD* » (entendez : Franck Kangundu) sur Me Liyolo Limbe Mpuanga. Il

---

est intitulé : « *Sous le haut patronage du ministre belge de la Coopération et développement. Des rencontres programmées pour l'échange de savoir et de réciprocité en faveur de l'Afrique* ». L'article est illustré d'une photo passeport de l'artiste. La même que Me Liyolo a reconnu avoir remis au journaliste la veille.

## **7. Une curieuse démission**

Pour assurer le marbre de sa dernière édition de *La Référence Plus* parue le 3 novembre, Franck devait travailler cette nuit là avec, entres autres, un technicien monteur de page répondant au nom de Kakule. Après avoir appelé au moins à deux reprises ce soir là pour confirmer son arrivée au travail, il téléphonera plus tard pour dire qu'il ne pourrait plus arriver. Lorsqu'il se présente après la mort du journaliste à son travail, il aurait été pris à partie par un journaliste qui lui dira trouver son comportement pour le moins bizarre. Kakule, que JED n'a pas pu rencontrer, aurait été le plus grand absent lors des funérailles du couple assassiné et ne fera son apparition qu'après tous ces évènements. Alors que JED tente de contacter M. Kakule pour en savoir plus, elle apprend des sources de *La Référence Plus*, que M. Kakule a remis, depuis décembre 2005, sa démission. Jusqu'au moment où JED boucle son enquête, aucune raison de cette démission n'avait été portée à sa connaissance. Mais, interrogé pour savoir s'il connaissait M. Kakule, un des fils du journaliste a répondu par l'affirmative en ajoutant qu'il habiterait Yolo et qu'il arrivait que Franck le transporte parfois le matin quand il le trouvait à l'arrêt de bus.

Peu après minuit, au lieu que Franck aille chercher son épouse comme convenu sur l'avenue Lopori, c'est plutôt Hélène qui aurait débarqué à la rédaction de *La Référence Plus*. Son mari n'est pas là. Elle s'installe quelques minutes et Franck arrive. Où était-il ? Avec qui ? Personne n'a pu le dire à ce jour. Le couple prend place à bord de la voiture et se mets en route pour la maison située au quartier Mombele. Franck y possède en propre une coquette maison qu'il a personnellement construite et qui ne passe pas inaperçue dans le quartier. Ses amis rapportent que c'est avec le fruit de la vente d'une maison familiale à Masina qu'il s'est acheté cette parcelle.

Vers 1H00 du matin, le couple arrive à la maison. Et l'irréparable se produit quelques instants après.

## 8. Des faits troublants

**L**e matin de l'assassinat du journaliste et son épouse, des témoignages confirmés par les enfants du journaliste indiquent à JED que vers 11H00, une 4x4 de marque Toyota RAV4 fumée de couleur grise est arrivée à la résidence du journaliste. Elle était conduite, selon les mêmes témoignages, par un chauffeur qui a été identifié comme étant celui de Mme Marie-Ange Lukiana Mufwankol. Outre le chauffeur, ces témoignages confirmés par trois sources, indiquent que le professeur Lukiana, époux de Mme Lukiana était aussi dans la Jeep avec deux gardes du corps et un deuxième chauffeur. Tous les témoignages indiquent que le professeur Lukiana était venu prendre la voiture du journaliste ainsi que des documents dans la chambre des défunts. Les amis du journaliste s'y sont catégoriquement opposés disant que ce qui était « *plus important pour l'heure c'était les enfants et non les biens du journaliste* ». Le professeur est reparti.

Dans la soirée du même 3 novembre 2005, le fils aîné de Ngyke raconte qu'il a été conduit chez un ami intime de son père, M. Paka, propriétaire du célèbre bar « Neuf Régions », à Kinshasa/Lemba. C'est là que des envoyés de Mme Lukiana sont venus lui rendre visite. Ils lui remettent 50 USD pour se faire soigner. Dans la nuit, entre 22H00 et 23H00, c'est Madame Lukiana elle-même qui est arrivée chez M. Paka. Elle était escortée, selon les témoignages, par deux autres véhicules. Elle a pris Djoudjou à bord de sa voiture et chemin faisant, elle aurait interrogé le fils sur les circonstances de la mort de son père et son programme de la journée fatidique commencé avec ce rendez-vous manqué à la résidence des Lukiana. Dans son récit, Djoudjou aurait indiqué qu'il avait conduit son père, vers 17H00 du 2 novembre 2005, à un rendez-vous à l'Académie des Beaux Arts avec Me Liyolo. Il aurait ajouté, à l'intention de Mme Lukiana, que Me Liyolo aurait remis au journaliste des documents sur des prétendus détournements d'argent qui s'en serait ouvert à son fils une fois de retour dans la voiture.

Parlant du rendez-vous manqué, Mme Lukiana aurait dit au fils du journaliste qu'elle avait été appelée d'urgence à la Présidence de la République laquelle avait dépêché un chauffeur à la maison. Avant de redéposer l'enfant à Lemba, Mme Lukiana, à en croire le même témoignage, aurait insisté pour que la rencontre avec l'artiste Liyolo soit toujours mentionnée dans le récit du fils. « *C'est important de dire ça* », a-t-elle conclu.

Le 5 novembre 2005, devant l'insistance de Mme Lukiana qui a de nouveau envoyé son chauffeur au domicile du journaliste pour prendre la voiture, la famille accepte finalement de céder la voiture, les clés de contact et la carte rose. A la question de JED de savoir s'il avait vidé le contenu de la voiture avant de la remettre, le fils dit non.

Après l'enterrement, les enfants Kangundu ont été accueillis chez les Lukiana à Kinshasa/Gombe. Promesse leur aurait été faite de rencontrer le Chef de l'Etat congolais qui se serait engagé à les venir en aide. Interrogés pour savoir si tout se passait bien chez les Lukiana, les enfants ont rapporté qu'au début, tout allait bien mais les choses ont commencé à se gâter petit à petit au point qu'il leur arrivait de ne pas manger. Comment cela est-il possible ? Vous n'allez tout de même pas faire croire que les Lukiana ont des problèmes de bouffe, s'exclame JED. Réponse des enfants : « la 'maman' est très occupée par son travail. Elle ne vérifie pas si nous avons mangé. Ce n'est pas elle qui s'occupe de ces choses. C'est la sœur du prof Lukiana répondant au prénom de Bienvenue qui s'occupe de la cuisine ». A en croire les enfants, plus le temps passait, plus leurs relations avec Bienvenue devenaient exécrables.

Quelques jours après l'enterrement du journaliste et de sa femme, Mme Lukiana aurait demandé à Djoudjou s'il avait vérifié les documents qui se trouvaient dans la voiture avant de la remettre à son chauffeur. L'enfant a répondu par la négative. Et elle lui demande de ramener la voiture à Mombele car les oncles (les frères du journaliste) en avaient besoin. Lorsque la voiture débarque à Mombele, elle est indésirable. Les oncles n'en veulent pas. Ils auraient même déclaré ne l'avoir jamais réclamée. Djoudjou retourne la voiture chez les Lukiana. A la question de JED de savoir si la voiture avait tout son contenu en terme de documents, le fils dit qu'il n'y avait que deux journaux et la photo passeport de l'artiste Liyolo. « Papa avait l'habitude de laisser ses carnets de notes, de téléphone et autres documents dans la voiture », conclut le fils.

## 9. Affaire 30 millions : un démenti inattendu

**A**u départ, ce fut un simple article, et de toute évidence un titre sensationnel comme il s'en publie chaque jours des dizaines sur la place de Kinshasa. Mais cette fois, mal lui en pris au journal « *Pool Malebo* » d'avoir publié, le 15 septembre 2004, sur base des sources pourtant déclarées « *très introduites dans les milieux proches de la Conférence épiscopales du Congo* », une information coupe-gorge faisant état d'un don de 30 millions de dollars USD de la RDC remis au secteur éducatif de la République de Tanzanie. Le même article est repris, le 16 septembre 2005, dans « *Le Journal* ».

Cette information qui tombe au moment où une crise aiguë paralyse le secteur de l'enseignement congolais resté impayé ou sous payé depuis plusieurs mois, fait l'effet d'une bombe. Il est vrai qu'au Congo même des journalistes n'ont pas la notion de la mesure quand ils parlent de devises étrangères. Dans les milieux du pouvoir on note une agitation peu habituelle. Très vite, des pressions sont, certainement, exercées sur la HAM, qui prononce une suspension cavalière, en violation de sa propre loi organique, de trois mois contre le journal « *Le journal* »,

son supplément « *Pool Malebo* » ainsi que le journal « *L'Ouragan* » qui avaient aussi repris le même article dans leurs éditions. Au même moment, tous les services de sécurité et de police sont mobilisés et se lancent aux troussees de Patrice Booto, l'éditeur des deux premiers journaux incriminés.

Mais dans le débat qui s'engage autour de cette affaire, la question qui semble intéresser certains milieux, est moins celle de savoir si l'information publiée est vraie ou fausse, mais plutôt de savoir qui a donné une telle information en ce moment où les enseignements refusent de reprendre le chemin de l'école. En d'autres termes, quelqu'un a-t-il organisé la fuite ?

Selon la HAM « *cet article contient des propos non vérifiés, des imputations dommageables rendus dans une absence totale de rigueur et dans la quête du sensationnalisme...* ». Quant à la Conférence épiscopale du Congo (CENCO) citée comme source, et dont le Président, Mgr Laurent Monsengo Pasinya, est longuement entendu quelques jours plus tard lors d'une audience avec le Président de la République, elle dit n'avoir jamais reçu en copie une lettre de la Conférence épiscopale de Tanzanie concernant les 30 millions de dollars. Un démenti rédigé dans une sorte de langue de bois qui selon certains observateurs ne signifie en rien l'inexistence d'une telle lettre.

Mais le démenti le plus sérieux à cette information viendra de là où on l'attendait le moins, c'est-à-dire du journal « *La Référence Plus* », qui citant un « Kabiliste » qui a requis l'anonymat, affiche en manchette de son édition du 19 septembre 2005, ce titre : « *Un Kabiliste veut tordre le cou à la rumeur. Les 30 millions USD de Joseph Kabila à la Tanzanie : un canular* ». Le journal écrit que selon ce Kabiliste « *on ne peut imaginer un seul instant que le Chef de l'Etat puisse actionner les mécanismes de décaissement de fonds si importants sans que les membres de l'espace présidentiel ou les principaux acteurs de la chaîne de la dépense ne réagissent...* ». Plus loin encore, citant toujours la même source, on peut lire : « *on tente d'embrouiller les pistes sur les origines du Président de la République et le disqualifier aux yeux de l'opinion et donc de le faire passer pour un étranger ou un homme à nationalité douteuse...* ».

Cette sortie aussi brusque qu'inattendue de *La Référence Plus* dans une affaire qui n'avait pas encore fini de secouer le microcosme politique et social de notre pays, n'a pas manqué de soulever, dans la profession, quelques interrogations éthiques et déontologiques. La question que tout le monde se posait était de savoir pourquoi *La Référence Plus* s'était elle sentie obligée de contredire un confrère, de démentir une information dont elle n'était pas l'auteur et dont elle ne s'était jamais fait l'échos dans ses colonnes auparavant ? Deuxième question : Pourquoi ce « Kabiliste » du crû avait-il choisi de se masquer le visage au lieu d'avoir le courage de ses opinions et donc de son démenti ?

Reste en dépit de tout, que cette affaire des 30 millions de dollars à la Tanzanie semble avoir fait mal, très mal, au sommet de l'Etat. Le Président de l'Union



nationale de la presse du Congo (Unpc) aurait été sorti, un matin, de son lit pour s'en expliquer à la Présidence de la République ; tandis que dans l'entourage on explique que jamais on n'avait vu le Chef dans cet état, c'est-à-dire dans tous ses états. De sorte que, à en croire certaines indiscretions, une prime aurait même été promise à tout celui qui ramènerait l'auteur de cet article qui semble avoir porté un coup dur à l'image du Chef de l'Etat.

## 10. Booto pris au piège

**F**inalement, après 45 jours de cavale, Patrice Booto, journaliste le plus recherché, est sorti de son trou et rattrapé un après-midi du mercredi 2 novembre 2005. Cet « exploit » fera sans doute date dans les annales des services secrets congolais. Le film de l'arrestation du journaliste a deux versions. L'une contées par Booto lui-même et l'autre par son associé dans le supplément « *Pool Malebo* », le journaliste Alain Nkoy. Les faits sont les mêmes à quelques différence près. Booto affirme la main sur le cœur qu'il a été entraîné dans un traquenard par Nkoy. Ce dernier rejette cette thèse et parle plutôt d'un choix délibéré de Booto de négocier son retour en surface.

A JED, Alain Nkoy a déclaré avoir reçu, fin octobre 2005, un appel téléphonique de l'ancien ministre de l'intérieur sous Kabila père, déjà super flic sous Mobutu, Myra Ndjoku dit « *November* ». Ce dernier aurait eu le numéro d'appel du journaliste dans le journal « *Africa News* » qu'il a créé avec son ami, Mike Mukebayi, après son départ mouvementé du *Soft International*. Cette version est rejetée par Booto qui révèle à JED qu'un parent de Nkoy a été directeur de cabinet de Mira Ndjoku lorsqu'il était ministre de l'Intérieur. C'est par ce lien de famille que le contact entre l'ancien ministre Mira et le journaliste Nkoy a été établi et le coup monté pour sortir Booto de son trou.

Selon Nkoy, M. Mira lui a expliqué que le chef de l'Etat lui avait confié la mission de persuader Booto de mettre fin à sa clandestinité en présentant des excuses au chef de l'Etat et de travailler pour lui (Sic !). Une rencontre aurait même été envisagée entre le journaliste repentant et le président de la République. Nkoy contacte alors son associé Booto et lui fait part des propositions du Ministre honoraire. Booto doute de bonnes intentions de Myra et décide de déléguer sa femme accompagnée de Nkoy et de son ami et journaliste Laurent Bwadikema. Myra reçoit la délégation à sa résidence de Binza et s'adresse principalement à la femme de Booto la suppliant de convaincre son mari de mettre fin à sa cavale en présentant personnellement des excuses et en indiquant la source de son information.

A la question de savoir quelles garanties offre l'ancien ministre, Myra répond : « aucune, sinon ma parole. De toutes les façons, il n'y a pas d'autres solutions ». Avant de

se séparer, Myra aurait, selon le témoignage, remis 200 USD à la femme de Booto. Les délégués font rapport à Booto qui se laisse convaincre par les bonnes intentions du ministre surtout qu'il avait lui-même pris l'initiative d'écrire une lettre de demande de pardon au chef de l'Etat. Ces lettres ne seraient jamais arrivées à destination, selon Nkoy.

Un peu méfiant tout de même, Booto n'annonce pas son arrivée chez Myra. Il charge sa femme et ses amis de fixer un rendez-vous pour donner la réponse de Booto. Lorsque la délégation arrive, le 1<sup>er</sup> novembre 2005, chez Myra, Booto est de la partie. L'ancien ministre lui confirme les conversations antérieures avec ses délégués et insiste sur le besoin pour le chef de connaître la source de cette information qui a failli basculer le cours de l'histoire en RDC et dont on était convaincu en haut lieu qu'elle n'était pas gratuite surtout en ce moment-là.

Le Ministre et Booto se retirent dans un coin de la pièce pour discuter à deux. Nkoy rapporte à JED que c'est lors de ce tête-à-tête que Booto aurait cité la source de son information rocambolesque. Booto, dans sa version de cette entrevue, nie avoir donné une quelconque source à Myra. Le chef de l'Etat était à Lubumbashi. Toutes les tentatives de l'ancien ministre de le joindre directement s'avèrent vaines. Les services du chef à Lubumbashi auraient demandé à Myra de s'adresser à un Conseiller juridique du chef de l'Etat. Myra s'exécute et rendez-vous est pris pour le 2 novembre 2005 au restaurant « *La Villa* » à Kinshasa/Gombe. Il est convenu de se retrouver à la résidence de l'ancien ministre avant d'aller ensemble rencontrer le conseiller juridique au restaurant. Selon Nkoy, avant de se séparer, Booto aurait demandé de l'argent à son hôte qui lui aurait tendu deux billets de 100 USD.

Le 2 novembre 2005 vers 11H00, Myra arrive à « *La Villa* » avec ses invités au grand complet à bord de sa Jeep. Ils s'installent en attendant le conseiller juridique. Le temps passe et le juridique n'arrive toujours pas. L'attente devient pesante et Myra sort souvent pour téléphoner au juridique. Peu après 13H30, le juridique annonce qu'il ne pourra pas être là comme prévue car le directeur de cabinet a convoqué une réunion urgente à laquelle il doit prendre part. Rendez-vous est pris pour le lendemain 3 novembre 2005. Ce dernier rendez-vous n'aura jamais lieu. Et pour cause : Myra fait chercher un taxi express pour ses invités qui rentraient pourtant dans la même direction que lui vers Kintambo. Le taxi démarre suivi par la Jeep de l'ancien Ministre. Direction Kintambo/Magasin.

A la hauteur de la Galerie Saint-Pierre sur colonel Mondjiba, profitant certainement du passage du cortège d'un des vice-présidents de la République, le taxi de Booto et sa délégation est pris en sandwich par les hommes des Services Spéciaux de la Police. Tous les occupants du taxi sont embarqués dans d'autres voitures en direction du Centre ville. Myra assiste impuissant à ce scénario digne de Hollywood. Il tourne sa voiture et suit le « *cortège* » des hommes du colonel Raus Chalwe, patron des Services Spéciaux de la Police, qui roule en trombe. Lorsque

Myra arrive à Kin-Mazière, siège des Services Spéciaux de la Police, Booto et sa délégation étaient déjà devant le colonel Raus lui-même.

« Mais, colonel, c'est quelle méthodes ça ? C'est trop facile de venir après que les autres ont fait tout le boulot », lance Myra à l'adresse du colonel Raus qui, imperturbable, lui rétorque que la même mission avait été confiée à lui aussi, et à beaucoup d'autres... « De toutes les façons, j'ai besoin juste de lui (désignant Booto). Les autres vous pouvez partir », conclut le patron des Services Spéciaux de la Police. Myra a-t-elle elle-même été piégé ou jouait-elle son rôle en connaissance de cause ? Booto penche pour la deuxième alternative et le responsable de sa capture n'est rien d'autre que son associé Alain Nkoy.

A partir de cet instant, les choses se précipitent et le destin du journaliste bascule. Menacé de mort, une arme à la tempe selon son propre témoignage, Booto est contraint de révéler la source de ses informations sur l'affaire des 30 millions de dollars. Moins d'une heure après des agents de la police auraient mis la main sur cette source qui est immédiatement mis aux arrêts. A JED qui tenait absolument à connaître l'identité de la source citée par un journaliste à son corps défendant, ni Booto, ni l'officier de police qui l'a verbalisé ne veulent rien dire.

C'est longtemps après, à l'ouverture des audiences publiques, que JED découvrira que la source supposée d'information pour Booto serait un ancien fonctionnaire de la Présidence de la République. Il aurait travaillé là-bas à l'époque où Théophile Mbemba était directeur de cabinet de Joseph Kabila. Nzuka Mapengo, puisque c'est de lui qu'il s'agit, connu à Kinshasa sous le sobriquet de « Big Master », et passé, depuis, Directeur à l'Office des douanes et Accises (Ofida).

Devant la Cour de Sûreté de l'Etat (CSE) Nzuka jure, par tous ses ancêtres, ne pas être celui qui a donné l'information au journaliste. Il reconnaît avoir rencontré le journaliste au Grand Hôtel de Kinshasa le jour de la sortie du journal et non avant. Par conséquent, il ne pouvait pas en être la source. Il sera entendu et libéré dès la deuxième audience. Exit donc l'affaire de la source, et donc de la « fuite » qui avait tant mobilisé comme jamais avant tous les services secrets et de police. Mais pour le journaliste commence une autre affaire, celle de *l'offense au Chef de l'Etat, de l'outrage au gouvernement et de propagation de faux bruit*. Ici aussi l'histoire seule dira un jour qui est le véritable plaignant, le vrai mobile ainsi que le vrai crime du journaliste.

De l'article même, Booto dit qu'il a apporté les éléments d'information mais l'article a été rédigé par son ancien associé Nkoy qui n'aurait même pas daigné, contrairement aux habitudes, lui présenter l'écriture finale. Ce dernier nie les faits et déclare que ce soir là, ils attendaient un papier sur la Banque centrale mais, en catastrophe, Booto a atterri avec le brûlot des 30 millions de USD et bus de l'Etat disparus. « Le texte était déjà rédigé au manuscrit. Je l'ai relu et atténué en certains endroits. Là où on citait le chef de l'Etat, j'ai mis 'une haute autorité du gouvernement' », affirme à

JED Nkoy qui ajoute que Booto aurait dit qu'il faut publier ce papier pour « *leur faire pression pour qu'il réponde rapidement à notre mémo* ». Quel mémo, interroge JED. « *Un état de besoin soumis par Booto au Chef de l'Etat via son secrétariat particulier pour le financement du journal en échange d'une allégeance de ses publications* », précise Nkoy.

Booto est arrêté le 2 novembre 2005 vers 14H00. La même nuit, Franck Ngyke et son épouse sont assassinés. S'agit-il là d'une simple coïncidence ou d'un lien entre les deux affaires ? A cette question, JED a cherché des réponses tout au long de son enquête mais n'en a pas trouvées de façon catégorique.

Fin décembre cependant, depuis sa cellule du CPRK, Patrice Booto téléphone au président de JED avec un numéro masqué. Ce n'était pas la première fois qu'il appelle ou fait appeler JED. « *Tiens, Patrice, tu as été libéré ?* » s'exclame le président de JED. « *Non président, je suis toujours là* », répond Booto qui poursuit : « *président, il faut que je te vois absolument. J'ai une information que je n'ai jamais donné à personne depuis que cette affaire a commencé. Je ne peux la donner qu'à toi seul. Personne d'autre* ». Après un court silence, le président de JED lui demande le calendrier des visites à la prison centrale de Kinshasa. Patrice dit que comme c'est les fêtes, on peut rendre visite tous les jours. Le président de JED promet de passer sans donner le jour exact, puis, méfiant annule ce rendez-vous. A la place, JED dépêche son chargé des recherches à la prison où il rencontre Booto. Et pour toute information qualifiée de ultra confidentielle, Booto raconte les circonstances de son arrestation et la complicité supposée de son ancien associé Alain Nkoy dans le traquenard qui a conduit à son arrestation. Au total donc, rien de nouveau pour JED déjà l'information sur les circonstances de son arrestation le même jour de cette opération policière qui s'est déroulée quasi devant ses bureaux.

Il n'empêche que profitant d'une audience publique à la CSE, le président de JED se rend rencontre Booto et se retire avec lui sur un banc de fortune dans la grande salle d'audience. Pressé de dire ce qu'il ne voulait dire qu'au président de JED seul, Booto répète le même refrain de son arrestation. Le président de JED dit à Booto de ne pas s'accommoder de la vie de la prison. « *Tu connais Franck Ngyke, il a été tué. Il faut être prudent le temps n'est pas bon pour les journalistes. S'il y a des choses que tu peux me dire qui puissent nous aider à te sortir de prison, il faut me le dire Patrice* », déclare le président de JED un peu exaspéré. « *Je savais qu'il y avait un journaliste à La Référence Plus nommé Franck Ngyke mais je ne le connaissait pas personnellement* », répond Booto. Néanmoins, il demande à ce que les avocats mis à sa disposition par l'Association fassent tout pour que le vœu de la partie adverse au procès de faire comparaître le journaliste Alain Nkoy et le Ministre honoraire Myra Ndjoku n'aboutisse pas. « *Pourquoi ?* », lui demande JED. « *Je ne veux pas me retrouver dans la situation où je dois faire assigner un confrère. J'ai certes apporté les éléments d'information mais c'est lui qui a rédigé l'article* », répond Booto.

## 11. Des questions sans réponses

**P**endant trois mois, l'équipe de JED mue par la seule recherche de la vérité a mené des recherches ou investigations pour essayer de répondre à la question capitale et que tout le monde se pose face à un assassinat. Qui a tué Franck ? Pour quelle raison ? A la veille des 90 jours depuis l'ignoble assassinat, JED a décidé d'arrêter là ses investigations, en laissant aux autres notamment à la justice de poursuivre les siennes à partir des pistes ainsi ouvertes par JED. Cette enquête se conclut néanmoins par une foule de pourquoi dont les principales peuvent se résumer en ceci :

- ✓ **POURQUOI**, alors qu'il s'était mobilisé comme jamais auparavant pour offrir des funérailles grandioses au couple assassiné, et après avoir offert une prime à quiconque mènerait à la capture des assassins, le gouvernement semble du coup se contenter de la thèse simpliste d'un crime crapuleux qui ne résiste à aucune analyse ?
- ✓ **POURQUOI** l'enquête policière qui a affirmé avoir rattrapé les présumés assassins sur base de deux appels téléphoniques émis à partir du téléphone portable du journaliste n'a jamais révélé à l'opinion l'identité de la personne qui aurait appelé le portable de Franck tôt le matin du 3 novembre 2005 ?
- ✓ **POURQUOI** la Police n'est arrivée sur le lieu du crime que vers 3H00 du matin alors qu'en pleine nuit, les présumés assassins ont tiré au moins cinq coups de feu ? Et finalement qui a donné l'ordre aux premiers éléments de la Police arrivés sur le lieu de ramener les corps à la morgue de l'hôpital général de Kinshasa en l'absence d'un constat en bonne et due forme d'un OPJ.
- ✓ **POURQUOI** Mme Lukiana n'a-t-elle plus daigné recevoir le journaliste et « son invité » le 2 novembre 2005 alors que c'est elle-même qui a fixé ce rendez-vous et demandé ce service au journaliste ? Pourquoi Mme n'a-t-elle pas annulé, par téléphone, le rendez-vous ou le postposer eu égard au fait qu'elle aurait été appelée d'urgence à la présidence de la République comme il a été rapporté à JED ?
- ✓ **POURQUOI** tant d'acharnement à récupérer la voiture du journaliste et des documents dans la chambre ? De quels documents s'agissait-ils et où sont-ils passés ?
- ✓ Si l'objet de la dernière rencontre entre le journaliste et Me Liyolo portait sur la réunion de Bruxelles dont fait écho l'édition de la Référence Plus du 3 novembre 2005, **POURQUOI** Me Liyolo a-t-il demandé aux deux autres journalistes qui étaient avec lui de les laisser seuls ?
- ✓ **POURQUOI** *La Référence Plus* s'est-elle sentie dans l'obligation de démentir, le 19 septembre 2005, l'information sur les fameuses 30 millions USD alors que son journal n'en avait jamais fait l'écho ? Qui se cache derrière le mystérieux Kabiliste qui dément cette information en requérant absolument l'anonymat dans une affaire qui n'en avait pas besoin ?

- ✓ **POURQUOI** après avoir mobilisé tous les services de sécurité pour capturer le journaliste et le forcer à divulguer sa source d'information, la CSE a-t-elle décidé, dès la deuxième audience à libérer la source présumée de l'information sur les 30 millions, en continuant à garder le journaliste en prison ?

Au regard de ce qui précède, JED constate ce qui suit :

1. Au moins cinq professionnels des médias ont été assassinés ou portés disparus en RDC au cours des dix dernières années. Il s'agit de : Adolphe Kavula Missamba, directeur du journal frondeur «NSEMO» paraissant à Kinshasa a été tué, le 12 novembre 1994, dans la périphérie de Kansangulu ; Pierre Kabeya de « KIN-MATIN » retrouvé mort recouvert de son journal, le 8 juin 1994 ; Belmonde Magloire Missinhom, directeur de LE POINT ZAIRE devenu LE POINT KONGO porté disparu depuis le 13 septembre 1998 ; Akite Kitembo, interprète de l'envoyé spécial de l'AFP (Agence Congolaise de Presse) disparu depuis le 3 juillet 2003 et Pascal Kabungulu, de Héritiers de la Justice assassiné à son domicile le 30 juillet 2005 ;
2. Dans tous ces cas, aucune enquête sérieuse n'a été menée et surtout, aucun procès n'a eu lieu pour déterminer les circonstances de la mort, les meurtriers ainsi que les mobiles des crimes. Comme pour donner raison à Reporters sans frontières (RSF) qui constate que « *dans certains pays d'Afrique, vous pouvez être emprisonné pour braconnage. Pour le meurtre d'un journaliste pas sûr* » ;
3. Près de trois mois après le double crime du journaliste Franck Ngyke et de son épouse, le gouvernement ne manifeste aucun empressement à élucider le crime et à traduire les coupables en justice en dépit de sa promesse de constituer une commission d'enquête indépendante ;
4. La communauté internationale qui accompagne la RD CONGO dans son processus de normalisation politique est totalement obnubilée par le processus électoral au point de donner l'impression de fermer les yeux sur des violations graves des droits de l'Homme ;
5. Si on n'y prend garde, l'industrie du crime qui a déjà fait des victimes par le passé, risque de constituer une menace sérieuse pour la liberté d'expression en RDC et, partant, pour tout le processus électoral en cours en se nourrissant aux mamelles de l'impunité généralisée.

---

En conclusion, JED fait les recommandations suivantes :

➤ **Au Gouvernement de la République**

- **DE RESPECTER** son engagement de mettre sur pieds la Commission d'enquête indépendante mixte, conformément au vœu exprimé par les professionnels des médias lors de leur marche silencieuse du 7 novembre 2005 ;
- **DE GARANTIR** la sécurité physique des enfants du couple assassiné ;
- **DE DEMANTELER** l'industrie du crime à Kinshasa et sur l'ensemble du pays en mettant fin à l'impunité ;
- **DE GARANTIR** la sécurité des journalistes oeuvrant sur l'ensemble du territoire congolais surtout pendant la période électorale ;
- **DE REAFFIRMER** son attachement à la liberté d'opinion et d'expression telle que spécifié aux articles 19 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et le Pacte International relatif aux droits civils et Politiques.

➤ **Aux partenaires de la RDC (Union Européenne, CIAT, etc.)**

- **DE REVOIR** leur vision du « tout élection » qui donne la nette impression que les violations des droits de l'Homme n'ont aucune importance par rapport à l'exigence légitime des élections ;
- **DE RAPPELER** au gouvernement congolais ses responsabilités constitutionnelles quand à la sécurité des personnes, particulièrement les journalistes.

➤ **Aux organisations nationales et internationales de défense des droits de l'Homme**

- **DE SE MOBILISER** et d'envoyer, le cas échéant, des missions à Kinshasa afin de participer à la recherche de toute la vérité dans le double crime du journaliste et de sa femme ;

➤ **Aux professionnels congolais des médias**

- **D'OBSERVER** strictement leur code d'éthique et de déontologie et de ne pas se transformer en propagandistes ou publicistes, situation qui ferait d'eux des cibles privilégiées surtout pendant la période des élections.

**Ainsi clôturé à Kinshasa, le 31 janvier 2006**